ASSEMBLÉE NATIONALE

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

Sébastien NADOT
Député de Haute-Garonne

A

Madame Frédérique VIDAL
Ministre de Enseignement supérieur
1 rue Descartes
75231 PARIS CEDEX 05

Paris, le 24 juin 2020

Madame la Ministre,

Je suis saisi en ma qualité de député par l'Association Nationale des Etudiants en Diplôme de Comptabilité Supérieur (ANEDCS) concernant les modalités de validation cette année du Diplôme de Comptabilité Gestion (DCG) et des unités d'enseignement.

Au vu des dispositions prises suite à la crise sanitaire sans précédent que nous avons vécue, les étudiants en diplôme de comptabilité gestion souhaiteraient pouvoir bénéficier, au même titre que la plupart des autres étudiants, du contrôle continu pour la validation des épreuves de leur diplôme.

Certain de l'intérêt que vous porterez tout comme moi à leur demande, je vous adresse ci-joint copie du mail que j'ai reçu.

Vous remerciant par avance pour l'attention toute particulière que vous voudrez bien lui accorder,

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'assurance de ma haute considération.

Sébastien NADOT
Député de Haute-Garonne

ASSEMBLEE NATIONALE
126, rue de l'Université 75007 PARIS – Tél. : 06 43 34 96 27
Sebastien.Nadot@assemblee-nationale.fr